



## Fédération française de longue paume.

### Pratiquer la longue paume : période du 22 juin au 10 juillet 2020.

**Priorité** : pratiquer en toute sécurité. Cette fiche présente les règles qui remplacent les précédentes applicables du 2 au 21 juin.

**Formes de pratiques** : toutes les formes habituelles, selon les règles de jeu habituelles, à l'entraînement et en compétition.

#### **Aménagements :**

##### A) pour les participants :

- strict respect des gestes barrières en-dehors du terrain (distance, pas de poignée de main ni d'embrassade...);
- pas de poignée de main à la fin d'une partie, saluer à distance.
- pendant les parties, ne pas se taper dans les mains, ne pas cracher.
- lavage des mains à l'entrée et à la sortie du terrain ;
- utiliser son matériel personnel, pas de prêt de raquette ;
- pas de partage de bouteilles ;
- venir avec sa fiche d'équipe complétée à l'avance. Elles sont téléchargeables sur le site de la FFLP : <http://www.federation-longue-paume.fr/page/reglement>

La FFLP recommande que chaque joueur ait complété son questionnaire de santé avant sa reprise. Ce bref moment d'auto-évaluation de sa forme physique permettra à chacun d'estimer sa forme. Il est à remettre à son président de société. Les règles concernant les certificats médicaux n'ont pas changé.

##### B) pour les organisateurs de compétition :

- désigner un responsable des opérations d'inscription et de tirage au sort qui utilisera seul le matériel nécessaire ;
- les feuilles d'engagement seront remises à l'organisateur et stockées dans un sachet 24h minimum.
- l'organisateur désignera une seule personne chargée de tirer au sort, en présence des responsables d'équipes (qui respecteront les distances minimum pendant ces opérations) ;
- chaque président de jury utilisera son propre stylo pour tenir la marque ;
- les feuilles de partie complétées seront stockées dans un sachet pendant 24h minimum.
- les chasses ne seront manipulées que par une seule personne désignée pour toute la compétition ou alors elles seront désinfectées entre chaque partie si les commissaires changent.
- il est interdit d'utiliser une même balle pour 2 parties différentes. À la fin de chaque partie, la balle sera stockée pour 24h minimum.
- **L'organisateur procédera à un rappel oral des mesures de prévention en début de compétition.**

##### C) Matériel spécifique à la crise COVID :

L'organisateur prévoira :

- du gel hydroalcoolique à disposition de tous les participants ;
- des produits de désinfection pour les chasses ;
- des contenants pour stocker les documents et les balles utilisés.

Les participants prévoiront :

- leur propre matériel (raquette, maillot...)
- leur gel hydroalcoolique (recommandé).